



Relevé de conclusions

Conseil de quartier du Centre-Ville

Mardi 31 janvier

Centre Du Guesclin

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : P FOURNIER

Co-Présidents: R DUPEYROU (co-président élu), JP GEORGES (Co-président habitant par intérim)

Référents des commissions et groupes de travail : D COURANT et E SUREAU (Commission Patrimoine)

Elus : D SIX (Adjoint au maire), J BARBOTIN (Adjointe au maire), S RIMBAUD (Conseillère municipale)

Agents municipaux : K HAMMOUTENE (Responsable Jardins, Espaces Naturels), P FOURNIER (Direction Vies Participatives)

Membres : M BILLOT, C BOINOT, JL BOINOT, B BONNET, D CAILLAUD, N COGNARD, J DAMONGEOT, JL DORLET, B FRIGOT, F GABORIAU, O GALAMEZ, F GUIGUET, S JOUHANIQUE, P JUDE, P LACORE, N MIOT-ROGEON, D MEIGNANT, J MORISSET, JM PIERRE, J PRADEAU, JL REGRAIN.

Excusés : AC BARBANCON, A BAUMARD, S BODIN, F BOYER, B DE VILLEBLANCHE, X DE VILLEBLANCHE, L FABRE, P JAULIN, J PRADEAU.

Public : 8 personnes

Romain DUPEYROU ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Information sur le projet de requalification du Jardins des Plantes
- 2/ Point sur les travaux des trois commissions (Patrimoine, Animation et Cadre de Vie)
- 3/ Point d'informations diverses

1. Information sur le projet de requalification du Jardins des Plantes

Romain DUPEYROU remercie Sylvette RIMBAUD (Conseillère Municipale) et Katia HAMMOUTHENE (responsable du service Jardins, Espaces Naturels) pour leur présence.

Ces dernières viennent présenter le projet de requalification du Jardins des Plantes. Cette présentation est une information « privilégiée » pour les conseillers, en vue d'une présentation publique plus précise courant mai 2017.

Le projet de requalification du Jardins des Plantes se déroule en deux phases :

- **1^{ère} phase** : Etude de deux paysagistes spécialisées dans les jardins historiques. Ces deux spécialistes ont réalisé un diagnostic paysager sur l'année 2016.
- **2^{ème} phase** : En se basant sur cette étude, il s'agit ensuite de réaliser un Schéma Directeur. Ce schéma permettra de donner la marche à suivre pour la requalification du jardin de plantes. En s'inspirant de l'étude réalisée, le schéma permettra d'avancer dans la bonne direction, en prenant en compte les particularités et contraintes portées à ce projet.

Le Jardin des Plantes est le jardin témoin du XIX^{ème} siècle. Il convient donc d'appréhender sa réhabilitation en respectant l'histoire de ce jardin. L'aspect historique est donc un élément important à prendre en compte pour ce projet.

Autre élément, le respect des normes fixées par l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). L'A.V.A.P est une servitude d'utilité publique qui permet de donner une cohérence à l'ensemble des projets architecturaux et patrimoniaux d'un secteur. Un équilibre doit donc être maintenu pour le projet de requalification.

Dans la même logique, l'Architecte des Bâtiments de France préconisera un certain nombre d'éléments d'architecture ou patrimoniaux sur ce projet, comme par exemple le choix des matériaux.

Le projet doit donc s'inscrire dans une réelle cohérence avec le reste du paysage niortais.

A quel moment les usagers de cet espace seront-ils interrogés ?

Katia HAMMOUTENE rappelle que les deux paysagistes ont réalisé une étude de terrain, visant non seulement à étudier l'aspect visuel et esthétique du jardin, mais aussi son mode d'utilisation par les usagers. Ainsi, des rencontres directes avec les usagers ont eu lieu, permettant d'avoir des échanges précis et spontanés sur l'utilisation du lieu.

Il y avait avant des statues dans ce jardin – est-il prévu d'en replacer ?

Katia HAMMOUTENE indique que ces données sont connues et qu'il est en effet prévu de redonner une place aux statues sur ce jardin. Ce ne sera pas forcément les statues d'origines – mais la statuaire doit pouvoir trouver sa place.

La place de l'enfant est-elle pensée dans le projet de requalification – notamment les enfants de l'école Jules Ferry ?

Romain DUPEYROU précise que dans le cadre du Contrat de Ville et du projet de requalification du quartier « Denfert Rochereau », des aménagements pourront être pensés en ce sens. Rien n'est figé sur cet aspect et cette demande est entendue.

2. Point sur les travaux des trois commissions

Nouvelle organisation du Conseil de Quartier :

Les deux co-présidentes ayant émis le souhait de se retirer de leur fonctions de co-présidence, pour des raisons professionnelles et personnelles, Romain DUPEYROU propose, en accord avec les membres du bureau, que Jean-Pierre GEORGES prenne le relais et assure la « co-présidence » par intérim jusqu'au prochain renouvellement de septembre.

Cette proposition est validée par l'assemblée présente.

Jean-Pierre GEORGES assure donc officiellement le rôle de co-président par intérim du Conseil de Quartier Centre-Ville.

Commission Patrimoine

Les projets et demandes de la commission patrimoine sont évoqués :

- **Œuvres lapidaires (Rue Saint Marthe/Rue du Rabot) :** Pour rappel, comme évoqué lors du précédent conseil de quartier, le musée Bernard d'Agesci a été sollicité pour prendre en charge la sauvegarde de ce patrimoine qui se dégrade : il s'agit notamment de la fontaine, sculpture de B. d'Agesci rue du Rabot et de plusieurs stèles situées sur cette même rue et rue Ste Marthe. Laurence Lamy, Directrice des musées Bernard d'Agesci et Donjon de la Communauté d'Agglomération du Niortais est en accord avec la commission sur l'état de dégradation des quatre œuvres lapidaires et programme, à la demande de la municipalité, un retrait de ces œuvres de l'espace public. Simon Laplace, conseiller municipal délégué au Patrimoine historique, a validé ce projet et souhaite faire le nécessaire pour le retrait rapide de ces œuvres de l'espace public. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faut protéger ces œuvres et que l'utilisation qui en est fait dans l'espace public nuit à ces œuvres.

Suite à ces échanges, un devis, proposant le retrait des œuvres de façon sécurisée a été proposé par le service Musées de la CAN à la ville de Niort. L'accompagnement d'un spécialiste pour le retrait des œuvres est fortement préconisé ; ce de façon à éviter toute casse ou nouvelle dégradation des œuvres. Les œuvres sont en effet dans un état de dégradation avancée, il convient de les retirer en toute précaution.

La commission Patrimoine affirme son souhait de financer ce projet. Cette proposition sera donc à prioriser lors du prochain conseil de quartier.

- **Projet de réinstallation du buste T H Main sur les Ponts Main :**

Projet financé sur les crédits 2016, la copie du buste de Thomas Hippolyte Main est en cours de finalisation. Afin d'assurer une bonne prise en charge de cette demande, c'est Mme Laurence Lamy, directrice des musées Bernard d'Agesci et Donjon de la Communauté d'Agglomération du Niortais, qui accompagne ce projet.

Pour rappel, la commission souhaite faire une copie de ce buste, réalisé à l'époque par l'artiste Pierre Poisson, en vue de le réinstaller dans l'espace public. Le service des Musées de la CAN ne dispose d'aucune copie permettant de dupliquer l'original. Toutefois, un autre buste de ce même personnage réalisé en 1868 par l'artiste François-René Guetrot (1801-1871) est exposé au musée B. d'Agesci.

La copie trouvera sa place dans le projet « Boinot », sur son socle originel (situé actuellement sur les Ponts Main). Aucun lieu précis n'est défini au 01/01/17 et l'implantation définitive courant 2017 n'est pas envisageable, le secteur de Boinot allant subir de nombreuses phases de chantier jusqu'en 2019-2020. Ainsi, il convient de trouver un lieu d'exposition provisoire avant de placer l'œuvre dans l'espace public à compter de 2019-2020.

Le hall de l'Hôtel de Ville est suggéré par les conseillers de quartier. L'équipe municipale devra valider ce choix d'emplacement temporaire. L'inauguration avec un temps fort dédié à Thomas Hippolyte Main va être travaillée pour avril 2017.

- **Cave située rue Chabot :** Le conseil de quartier a alerté la municipalité sur l'existence d'une cave du 13^{ème} siècle dans le bâtiment de l'ancienne « maison des artisans » rue Chabot.

L'information a été relayée à l'ensemble des services de la Ville concernés par d'éventuelles interventions sur ce secteur.

Ainsi, les entreprises devant intervenir sur le secteur concerné sont informées de la présence de cette cave et auront la plus grande vigilance.

De plus, le périmètre du secteur sauvegardé sera défini en 2017.

Une demande de protection au titre des Monuments Historiques est à travailler.

Commission Animation

Jean-Pierre GEORGES présente les travaux de la commission Animation. Il excuse les deux référentes de la commission Animation qui n'ont pas pu se rendre disponibles pour ce conseil de quartier.

Boîtes à livres :

A partir du samedi 18 mars, des « boîtes à livres » vont être placées en Centre-Ville. Ce projet répond à une initiative impulsée par le Conseil de Quartier Centre-Ville de mettre à disposition des Niortais des espaces d'échange de livres en libre-service.

Le concept est simple : chacun peut déposer ou emprunter des livres gratuitement, passionné de lecture ou novice. Un système permettant partage, découverte et convivialité.

Ce type de projet a déjà vu le jour dans bon nombre de villes et villages de France ; aujourd'hui Niort, à l'initiative des membres du Conseil de quartier Centre-ville, se lance également dans l'aventure avec la particularité de créer un partenariat avec Le groupe La Poste.

Ainsi, La Poste a fourni d'anciennes boîtes à lettres à la Ville de Niort pour la mise en place du projet. Une convention entre la Ville de Niort et le groupe La Poste formalise ce don.

Après transformation et mise en valeur, notamment par les services techniques de la Ville, ces anciennes boîtes aux lettres ainsi transformées en boîtes à livres, seront disposées dans l'hyper-centre.

Le réseau de lecture publique de la Communauté d'agglomération du Niortais apportera sa contribution au projet en mettant à disposition un fonds d'ouvrages, qui sera déposé le jour de l'inauguration.

Le samedi 18 mars 2017, à l'occasion de la semaine nationale de la francophonie, le conseil de quartier Centre-Ville inaugurera ce projet de boîtes d'échange de livres en libre-service.

Deux comédiens vont ainsi mettre en espace des textes sur le thème du « Voyage », l'occasion de faire un tour d'horizon des continents.

Ces artistes débiteront une déambulation à 15h. Ponctuée par des récits de 5 à 10 minutes, cette déambulation permettra de déposer à chaque fois les premiers livres dans ces boîtes.

Soirées contes :

Fort de l'expérience de janvier 2016, la commission Animation souhaite renouveler les soirées contes pour 2017 et 2018.

Cependant, contrairement à l'édition de 2016, la commission souhaite travailler en transversalité et avec un ensemble de partenaires.

Partant du constat que le centre-ville est riche dans sa diversité, la commission souhaite que ces soirées touchent l'ensemble des populations. Ainsi, le conseil de quartier souhaite travailler avec différentes structures afin de créer du lien entre les habitants du quartier.

- Pour 2017 : Le conseil de quartier souhaite par cette action mettre en avant la mixité et la richesse que celle-ci peut apporter sur un territoire. La notion de vivre ensemble est au cœur du projet. Une rencontre a eu lieu avec l'association AlphaBen pour travailler en ce sens. Une première soirée pourrait avoir lieu pour octobre/novembre 2017. L'idée évoquée : une lecture dans une langue étrangère traduite en français. Déroulé et modalité de la soirée restent à préciser.

- Pour 2018 : Le Conseil de quartier propose de travailler sur l'intergénérationnel pour la période 2017/2018. Une proposition de travail entre une école du Centre-Ville et un EPHAD est actuellement étudiée. Les modalités du projet sont encore à travailler, mais l'ensemble des acteurs cités semblent intéressés par ce projet.

Une fiche projet doit être travaillée afin de définir précisément le cadre du projet.

Commission Cadre de vie

Groupe de travail circulation et déplacement

Une visite sur site « Rue de la Gare et Rue des Trois Coigneaux » a eu lieu le **mardi 13 décembre à 18h**.

Véritable « diagnostic en marchant », cette visite a permis de faire remonter quelques légers aménagements (marquage au sol à revoir...).

Dans un second temps, deux propositions d'aménagements un peu plus lourds ont été évoqués.

Accès Gare : Faciliter l'accès cycliste sur cette partie en abaissant les trottoirs – Aménagement à définir
Sortie rue des trois Coigneaux : Ouvrir la sortie de cette rue aux cyclistes en supprimant du stationnement – Conforter le cheminement piéton en aménageant les trottoirs.

Ces deux projets doivent être chiffrés par les services de la Ville et validés par le Conseil de Quartier.

Groupe de travail Circulation sur la colline Saint-André

Après plusieurs mois de travail, le changement de sens des quatre rues sur la colline a été mis en place le lundi 16 janvier 2017. Pour rappel ce projet de changement de sens est validé sur une expérimentation d'un an. D'ici la fin de cette période, la pertinence et les apports de ce changement de sens seront étudiés.

Les rues concernées :

- Rue Jard Panvillier
- Rue Cloche Perce
- Rue du Faisan
- Rue du Soleil

Après 15 jours d'expérimentation, les retours sont plutôt positifs. Si certains usagers utilisent toujours les rues dans le mauvais sens, ces habitudes changent peu à peu.

Est-il envisagé d'étudier aussi un changement de sens de la rue de la Juiverie ?

Dominique SIX précise que les habitudes sont bouleversées et que cela prend du temps. Un recul de seulement quelques semaines ne permet pas de prendre de décision immédiate. Mais des études peuvent être portées. C'est avant tout l'expertise d'usage des riverains qui va être prise en compte.

Le groupe de travail porteur du projet se réunit fin février afin de tirer un premier bilan de ce changement.

Groupe de travail Propreté

Pour rappel, le groupe de travail avance sur deux thématiques : ordure ménagère et propreté

- ⇒ « Collecte des déchets » : l'idée d'une collecte « par sac » a été évoquée. Elle doit être travaillée en lien avec la CAN.
- ⇒ « Propreté urbaine » : Les conseillers souhaitent travailler en lien avec la propreté urbaine afin de travailler sur la grille des indicateurs objectifs de propreté, c'est-à-dire le repérage objectif des salissures, déjections canines, mégots et autres détritiques identifiés sur l'espace public.

Projet statue de Franck Ayroles, quelles avancées ?

Pour rappel : Une somme de 10 000 € sur les crédits de fonctionnement des Conseils de quartier a été réservée en 2016 pour ce projet. Faute de financements suffisants pour l'ensemble du projet, les 10 000€ n'ont pu être utilisés.

Romain DUPEYROU précise qu'aucune somme ne sera bloquée sur 2017 tant que le projet ne trouve pas l'ensemble des financements.

A ce propos, F Ayroles souhaite lancer une campagne de « financement participatif » en ligne. Pour ce faire, il souhaite que la Ville propose 3 lieux d'implantation potentielle pour l'œuvre.

De plus, le coût total du projet va être revu à la baisse ; F Ayroles ayant trouvé des mécènes lui fournissant un certains nombres de matériaux.

3. Informations diverses

• Journée de la propreté

La ville de Niort organise une « journée de la propreté Citoyenne », programmée le samedi 13 mai 2017.

Elle pourrait :

- impliquer les conseillers qui le souhaitent, les enfants des écoles, les parents d'élèves et les Associations de Parents d'élèves.
- être organisée « en marchant ».

Les participants seront dotés de gants, piques, poches poubelles qui leur seront remis au début et récupérer en fin du parcours.

Si le Conseil de quartier souhaite participer à l'opération : contact service Vie participative.

- **Eclairage Public sur Niort**

La Ville a travaillé sur son schéma directeur d'éclairage public et projette de remplacer les luminaires existants par du système LED. Le coût de cet investissement est chiffré à 4 millions d'euros.

La ville de Niort compte 13 000 luminaires qui coûtent chaque année 800 000€ en dépense d'énergie.

Les aménagements présentés interviennent avec les objectifs suivants :

- Améliorer l'éclairage
- Diminuer les consommations
- Rationaliser la diversité des types de lampadaires
- Eclairer seulement le domaine public

Ces interventions auront lieu de mars 2017 à fin 2021.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public sont orientés sur la périphérie de la ville pour 2017 mais de nombreuses études sont en cours:

- Axes autour de Boinot
- Quartier St André
- Boulevard de l'europe

Rénovation en 2017

- Place St Jean : la performance des appareils va permettre de remplacer les 14 luminaires présents par seulement 7 appareils neufs ; cela permettra aussi d'améliorer l'éclairage.
- Rue Trigale : Deux luminaires vont être remplacés en lien avec le projet de réfection de la voirie.
- Route d'Aiffres : Dans le cadre du déplacement des hélicoptères de secours, il a été demandé à la Ville par l'hôpital de diminuer la taille des candélabres, ils vont être remplacés par des candélabres de 4m de haut avec des appareils d'éclairage plus performants, et donc la qualité de l'éclairage ne sera pas dégradée.
- Quai de Belle-île : Remplacement des luminaires devant les habitations par des appareils de type historique avec détection de présence et communication entre les luminaires pour un allumage progressif en fonction des déplacements.

Eclairage sur domaine privé :

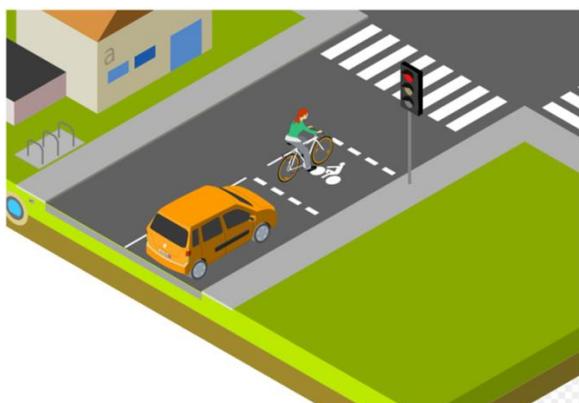
- Rue Paul Gauguin : voie en partie privée dont l'éclairage privé vétuste met en danger l'éclairage public. Le propriétaire doit faire les travaux de rénovation de son éclairage et mettre en conformité les autres réseaux afin de permettre le transfert de la voie dans le domaine public
- 57 rue du quai Métayer : l'éclairage privé est branché sur le réseau public, il va être désactivé après envoi d'un courrier au propriétaire.
- Impasse Jean Dere : éclairage sur domaine privé qui va être désactivé après envoi d'un courrier d'information au propriétaire.

Suppression de luminaires :

- Quai de la Préfecture : projet de suppression de l'alignement le long de la Sèvre au moment de la rénovation, les nouveaux luminaires seront plus performants et éviteront l'éclairage de la Sèvre.
- Pré lero y : Des luminaires vont être supprimés car ils ne sont pas utiles.

- **Nouveaux panneaux et aménagements pour les cyclistes**

Le « sas vélo » : Espace matérialisé entre la ligne d'arrêt des voitures et le feu de circulation et qui permet aux cyclistes d'être mieux visibles, d'améliorer la sécurité des cyclistes tournant à gauche et d'éviter, en plus, de respirer les gaz d'échappement en se positionnant devant les véhicules motorisés.

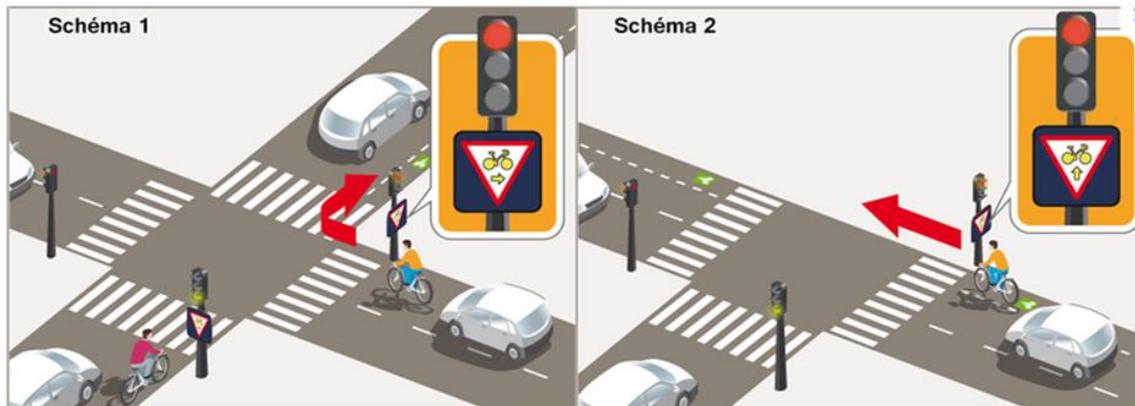
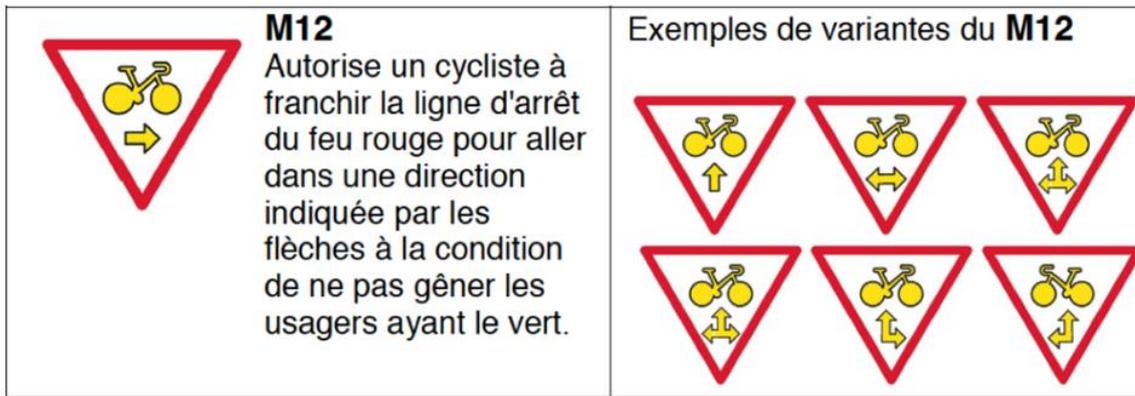


La nouvelle signalisation

De forme triangulaire, le nouveau panneau est composé d'un pictogramme de couleur jaune représentant un vélo qui apparaît sur un fond blanc bordé d'une bande rouge. Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le panneau a la même signification que le feu jaune clignotant.

Les obligations des cyclistes

Les nouveaux panneaux et feux ne donnent pas tous les droits aux cyclistes. Pour franchir le feu rouge et s'engager vers la voie de droite ou poursuivre leur chemin tout droit s'il n'y a pas de voie à droite, ils devront faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage.



En l'absence d'une de ces deux signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore.

• Événements dans les quartiers

- Conseil de quartier de Souché - Espace Lambon - Exposition de printemps – « REGARTS évanescents » aura lieu sur la période se déroulant du 30 mars au 5 mai 2017 aux heures d'ouverture de la Bibliothèque et lors de la permanence dominicale tenue à l'occasion du P'tit Marché du dimanche matin 9 avril.

Deux ATELIERS autour de la photographie seront animés in situ, par l'artiste invité :

- Adultes : WE : samedi 1er et dimanche 2 avril ;
- Enfants : les après-midi de la semaine de vacances scolaires du 24 au 28 avril.

- Le Petit Marché de Souché – Dimanche 9 avril 2017 de 9h à 13h rue de la Mairie mars.

• Espaces privés des Instances de la Vie Participative

Le lancement de l'espace numérique a eu lieu le 6 décembre lors du temps fort de la Vie participative.

NIORT Espace Membre Démocratie Participative

Floriane BOURREAU

Accueil / Accueil

Bienvenue sur l'espace membre Démocratie Participative de la ville de Niort.

Saint Liguaire / Quartier Nord / Souché
Coordinatrice Vie participative Floriane BOURREAU floriane.bourreau@mairie-niort.fr 05 49 78 74 78 Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort
Goise-Champommier-Champclairot / Saint Florent / Sainte Pezenne
Coordinatrice Vie participative Sabrina VOLET sabrina.volet@mairie-niort.fr 05 49 78 78 98 Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort
Clou Bouchet / Tour Chabot/Gavacherie / Centre-Ville :
Coordinateur Vie participative Pierre FOURNIER pierre.fournier@mairie-niort.fr 05 49 78 73 46 Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort

Afin de pouvoir s'inscrire, les conseillers de quartier recevront un mail indiquant les dates de formations qui auront lieu au cours du mois de mars 2017.

Chaque formation sera limitée à 12 participants. Des vidéos tutoriels seront mises en ligne pour ceux qui souhaitent découvrir les modules seuls.

Contact :

Pierre FOURNIER
 Coordinateur Vie participative
 Direction des Vies participatives
 05.49.78.73.46
pierre.fournier@mairie-niort.fr